

CAHIER DES CHARGES INITIAL ET CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Fonction	
Département / section	
Faculté	

Taux d'activité	
Titre exigé	

Taux d'activité :	
Enseignement :	
Recherches :	
Charges administratives :	

Entrée en fonction :		ou date à convenir.									
Traitement :	Classe		à		(Sfr		à), selon barème dès janvier		le maximum est atteint en 22 échelons.

Documents à déposer :	<input type="checkbox"/> Curriculum vitae (sous forme de tableau) en <input type="checkbox"/> exemplaire(s).
	<input type="checkbox"/> Liste des publications, en tête de laquelle le candidat voudra bien indiquer les 5 ou 6 publications qui lui paraissent les plus représentatives de ses travaux.
	<input type="checkbox"/> Une photocopie certifiée du diplôme le plus élevé obtenu par le candidat, ou une attestation de l'institution qui l'a délivré.
	<input type="checkbox"/> Autres : <input type="text"/>

Candidature :	La candidature et les documents doivent parvenir à l'adresse suivante :
	<input type="text"/>
	avant le <input type="text"/>

Prévoyance sociale : Les enseignant-e-s de l'Université de Genève sont obligatoirement affilié-e-s à la Caisse de prévoyance CPEG (Etat de Genève)

Date et signature du responsable hiérarchique

NB :

1. Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.
2. Le présent cahier des charges sera défini plus précisément d'entente avec la personne retenue.
3. Ce document ne saurait en aucun cas être considéré comme un acte d'engagement. Seule la décision de nomination et/ou la signature d'un contrat de travail par l'autorité compétente selon le règlement sur le personnel de l'Université valent acte d'engagement